

## **Petit bréviaire à l'usage des animaux humains du XXIème siècle**

### **Corpus de textes**

chat poe

singer

Centaures

flaubert

Partition 1

la poule

Partition 0

Des chimères en automne

message 3

drones et goélands

message 1

message 4

message 2

thomas mann

textes longs

lévi-strauss

FoxP2chimères

malaparte

Vivisection de Rosalie (Justine de Sade)

Adieu à la pièce didactique

Brèves de bréviaire

Montaigne

sélect AP def

choix

dialogues

select AP cour 17

turing

grizzli

Kafka - Rapport pour une académie

message 5

## **Acteurs**

marie lis

may

leah

anthony

elphège

## **Partitions**

### **Partition 0**

I

« cruelles (peut-être), mais utiles »

"mais je n'ai eu en vue que le bien de l'humanité"

L'archer de Meudon

En janvier 1474, un archer de Meudon emprisonné au Châtelet de Paris « pour occasion de plusieurs larcins qu'il avait faits en divers lieux, et même en l'église dudit Meudon », fut condamné à mort et devait être « pendu et étranglé au gibet de Paris, nommé Montfaucon » ; l'archer fit appel de sa condamnation auprès de la cour du Parlement, qui le rejeta et confirma la sentence. Ce même jour, « fut remontré au roi par les médecins et chirurgiens de ladite ville que plusieurs et diverses personnes étaient fort travaillées et molestées de la pierre, colique, passion, et maladie du côté, dont pareillement avait été fort molesté ledit franc archer. Et aussi desdites maladies était lors fort malade monsieur du Bocage, et qu'il serait fort requis de voir les lieux où lesdites maladies sont concrées dedans les corps humains, laquelle chose ne pouvait mieux être sue qu'inciser le corps d'un homme vivant ce qui pouvait bien être fait en la personne d'icelui franc archer qu'aussi bien était prêt de souffrir mort » ; l'« ouverture et incision » fut faite « au corps dudit franc archer. Et dedans icelui quis et regardé le lieu desdites maladies. Et après qu'ils eurent este vues fut recousu et ses entrailles remises dedans. Et fut par l'ordonnance du roi fait très bien panser et tellement que dedans quinze jours après il fut bien guéri et eut rémission de ses cas sans dépens. Et si lui fut donné avec ce argent »

Article « Anatomie » de l'Encyclopédie.

Il s'agit d'un long texte, signé par Pierre Tarin († 1761), auteur par ailleurs des articles « Dissection » et « Physiologie », ainsi que de plusieurs ouvrages

d'anatomie. Tarin entre en matière en décrivant, dans un mode bien établi depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, les avantages et les utilités de l'anatomie ; sans s'écarter de cet exercice, il rappelle la controverse entre médecins « dogmatiques » et « empiriques » et, toujours selon les termes usuels de la littérature anatomique de la première modernité, fait sienne la conclusion de Celse : il « sentit la force des raisonnements qu'on faisoit de part & d'autre, & prit un parti moyen : il permit à l'Anatomiste d'ouvrir des cadavres, mais non d'égorger des hommes, il voulut qu'on attendit du tems & de la pratique les connoissances anatomiques que l'inspection du cadavre ne pourroit donner ; méthode lente, mais plus humaine, dit-on, que celle d'Hérophile & d'Erasistrate ». Insatisfait de ces propos, le directeur de la publication prend la plume pour intervenir dans l'article et amender le sens que son collaborateur Tarin avait donné à ce passage de l'introduction. C'est Denis Diderot (1713-1784) qui écrit : « Me seroit-il permis d'exposer ce que je pense sur l'emploi qu'on fait ici du terme d'humanité. Qu'est-ce que l'humanité ? sinon une disposition habituelle de cœur à employer nos facultés à l'avantage du genre humain. Cela supposé, qu'a d'inhumain la dissection d'un méchant ? Puisque vous donnez le nom d'inhumain au méchant qu'on dissequer, parce qu'il a tourné contre ses semblables des facultés qu'il devoit employer à leur avantage, comment appellerez-vous l'Erasistrate, qui surmontant sa répugnance en faveur du genre humain, cherche dans les entrailles du criminel des lumieres utiles ? Quelle différence mettez-vous entre délivrer de la pierre un honnête homme, & disséquer un méchant ? l'appareil est le même de part & d'autre. Mais ce n'est pas dans l'appareil des actions, c'est dans leur objet, c'est dans leurs suites, qu'il faut prendre les notions véritables des vices & des vertus ».

Diderot retourne à son profit l'argument de l'« humanité », presque systématiquement reconduit depuis au moins Alessandro Benedetti, et ouvre ainsi la voie à l'énonciation de sa propre thèse : « je souhaiterois que ce fût l'usage parmi nous d'abandonner [aux chirurgiens et anatomistes] les criminels à dissequer, & qu'ils en eussent le courage. De quelque maniere qu'on considere la mort d'un méchant, elle seroit bien autant utile à la société au milieu d'un amphithéâtre que sur un échafaud ; & ce supplice seroit tout au moins aussi redoutable qu'un autre ». De même qu'il faudrait interdire, eu égard à l'utilité sociale invoquée, l'inhumation des corps sans les avoir préalablement ouverts – Diderot défend cette idée dans l'article « Cadavre » de l'Encyclopédie –, aucun condamné à mort ne devrait être exécuté sans avoir eu la possibilité de se rédimier partiellement, en contribuant au progrès de l'anatomie, de la médecine et de la chirurgie. S'il survivait à l'opération que l'on pratiquerait sur lui, on le récompenserait par l'annulation de sa peine. Diderot propose donc une sorte de contrat où tous peuvent trouver leur compte. Les anatomistes, parce qu'ils disposeraient de nouvelles possibilités d'expérimentation ; « quant aux criminels, il n'y en a guere qui ne préférassent une opération douloureuse à une mort certaine ; & qui plutôt que d'être exécutés ne se soûmissent, soit à l'injection de liqueurs dans le sang, soit à la transfusion de ce fluide, & ne se laissassent ou amputer la cuisse dans l'articulation, ou extirper la rate, ou enlever quelque portion du cerveau, ou lier

les artères mammaires & épigastriques, ou scier une portion de deux ou trois côtes, ou couper un intestin dont on insinuerait la partie supérieure dans l'inférieure, ou ouvrir l'œsophage, ou lier les vaisseaux spermatiques sans y comprendre le nerf, ou essayer quelque autre opération sur quelque viscère ». Ces arguments, estime Diderot, devraient suffire à convaincre « ceux qui savent se contenter de raisons » ; pour les autres, il rapporte « un fait historique » : celui de l'archer de Meudon, qu'il cite longuement d'après l'Histoire de Louis XI de Jean de Roye dans son édition de 1620.

Et Maupertuis d'ajouter, en prenant des accents diderotiens : « Il y a peu d'hommes condamnés à la mort qui ne lui préférassent l'opération la plus douloureuse, celle même où il y aurait le moins d'espérance ». Sans aller jusqu'à prescrire les opérations par lesquelles on devrait commencer – « ce serait sans doute par celles auxquelles la nature ne supplée jamais » – Maupertuis suggère de ne pas se limiter aux « reins pierreux » ou à des ulcères qui font souffrir aux femmes « des maux affreux & jusqu'à ce jour incurables ». On pourrait également, « sans scrupules », se servir des criminels « pour des connaissances d'une utilité plus éloignée. Peut-être ferait-on bien des découvertes sur cette merveilleuse union de l'âme & du corps, si l'on oserait en aller chercher les liens dans le cerveau d'un homme vivant. Qu'on ne se laisse point émouvoir par l'air de cruauté qu'on pourroit croire trouver ici. Un homme n'est rien, comparé à l'espèce humaine ; un criminel est encore moins que rien ».

Si Maupertuis regrette, comme Diderot, qu'on ne mette pas « à profit une peine dont le public pourroit retirer une grande utilité, & qui pourroit devenir avantageuse même à celui qui la souffriroit », Jean d'Alembert (1717-1783) le déplore aussi dans la troisième partie de ses « Réflexions sur l'inoculation », plus particulièrement dans le paragraphe IX, « Exhortation aux médecins, et proposition au gouvernement ». Pour ce qui est de l'exhortation, Alembert voudrait que les médecins cessent leurs querelles au sujet de l'inoculation et se réunissent « pour faire de bonne foi toutes les expériences nécessaires sur une matière si intéressante pour la vie des hommes » ; quant à la proposition, elle comporte le souhait « que dans celles de ces expériences qui pourroient paroître dangereuses, la Justice voulût bien abandonner à la Médecine quelques malheureux condamnés à mort, qui trouveroient dans une pareille épreuve l'expiation de leurs crimes, sans que leur famille fût déshonorée, & souvent même la conservation de leur vie, devenue par ce moyen utile à l'État ».

Dans les Nuits de Paris (1788), Restif de la Bretonne (1734-1806) se dit d'accord avec l'idée de la « mort utile » des criminels dont lui fait part un apothicaire de la rue de la Huchette ; sous les fenêtres de celui-ci, Restif avait trouvé la nuit précédente des restes d'anatomie abandonnés par des jeunes chirurgiens qui avaient volé ou acheté un cadavre pour s'exercer. On devrait leur abandonner « le cadavre des criminels, et les corps des gens convaincus », dit l'apothicaire, qui assure avoir même « proposé, dans un petit mémoire, de donner à l'amphithéâtre public, certains scélérats vivants, pour faire sur eux des expériences, qui rendissent leur mort doublement utile à la

nation, dont ils ont été le fléau : mais on m'a éconduit avec horreur, comme un anthropophage ».

### Sade

Dans *Les Infortunes de la vertu* (1787) et *Justine ou Les Malheurs de la vertu* (1791) du marquis de Sade (1740-1814). Avec la complicité de son confrère Rombeau, Rodin prépare la vivisection de sa fille Rosalie, âgée de quatorze ans ; des expériences de ce genre sont indispensables, estime-t-il, pour porter l'anatomie « à son dernier degré de perfection », et juge « odieux que de futiles considérations arrêtent ainsi le progrès des sciences ; [...] C'est un sujet de sacrifié pour en sauver un million ; doit-on balancer à ce prix ? Le meurtre opéré par les lois est-il d'une autre espèce que celui que nous allons faire, et l'objet de ces lois, qu'on trouve si sages, n'est-il pas le sacrifice d'un pour en sauver mille ? ». C'est la seule façon de s'instruire, acquiesce Rombeau : « dans les hôpitaux, où j'ai travaillé toute ma jeunesse, j'ai vu faire mille semblables expériences ».

D'autres expériences de vivisection, toujours dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, sont au cœur d'une controverse lancée en 1765 par Henri Fouquet (1707-1806) dans les pages de l'Encyclopédie. Fouquet est l'auteur de l'article « Sensibilité », qui se termine par une présentation peu amène de la notion d'« irritabilité », en particulier chez Albrecht von Haller. En commentant la *Dissertation sur les parties irritables et sensibles des animaux* (1755) de Haller, Fouquet s'attaque d'abord à l'« appareil effrayant » des expériences que le savant suisse dit avoir réalisées – « Depuis le commencement de l'an 1751 j'ai soumis à plusieurs Essais 190 animaux » – pour établir sa théorie. « Conduit, comme il l'annonce lui-même, par l'envie de contribuer à l'utilité du genre humain, il n'est point d'instrument de douleur, point de stimulus qu'il n'ait employé à varier les tourments d'un nombre infini d'animaux », écrit Fouquet, pour mettre ensuite en question la pertinence des conclusions de Haller. La plus ou moins grande sensibilité que celui-ci attribue aux différentes parties du corps ne serait qu'une méprise due à des erreurs de méthode dans la réalisation des expériences : « de deux douleurs dans différents endroits du corps la plus forte l'emporte sur la moindre », affirme Fouquet ; par conséquent, « lorsqu'on blessera le cœur à un chien après avoir ouvert la poitrine, l'irritation de ce viscère sera toujours moindre, par la plus grande douleur qu'aura d'abord excitée cette ouverture ».

1776, dans l'article « Sensibilité » du Supplément à l'Encyclopédie. « J'ai découvert le tendon d'Achille à des chiens, je l'ai piqué, brûlé, j'en ai retranché la moitié, jamais les chiens ont souffert le moins du monde », proteste Haller<sup>82</sup>. La suite de l'article, rédigée à la troisième personne, ne tarde pas à passer des chiens aux humains : « M. de Haller [...] fit des expériences nombreuses sur des chiens : plusieurs autres anatomistes l'imiterent : il y eut plus de trois cents expériences de faites ; & les tendons, irrités, en quelque manière que ce fût, ne causerent jamais de douleur ni d'accident. Enhardi par ce succès, M. de Haller & plusieurs autres anatomistes, firent les mêmes

expériences sur des hommes, dont différents accidens avoient découvert des tendons, & l'événement fut le même. M. Hunter, ce grand anatomiste, se convainquit de ces vérités par ses propres expériences ». On en a fait de « fort nombreuses sur l'homme presque dans tous les pays », ajoute-t-il : « M. Ranby, premier chirurgien du roi d'Angleterre, s'est coupé à lui-même un tendon d'entre les premiers fléchisseurs des doigts, avec des ciseaux, sans ressentir de douleur. M. Tekel fit la même chose sur un tendon mis à découvert, aussi-bien que M. Bromfield, un des premiers chirurgiens de nos jours. En Italie, M. Caldani, premier professeur de médecine à Padoue, a fait de nombreuses expériences dans le même sens, aussi-bien que le chirurgien de Riviera, MM. Sichi, Verna, Moscati, & MM. Pagani et Bonnioli. On a vérifié ces expériences en Prusse, en Danemark & en Allemagne [...]. MM. Portal, Hoin, Arthaud, ont irrité des tendons avec le même succès à Paris, à Dijon, à Nîmes »

▪  
À en croire Haller, les travaux sur l'irritabilité ont donc concerné, outre les essais sur des animaux, des cas d'auto-expérimentation – chez John Ranby (1703-1773) –, et d'autres où l'activité chirurgicale aurait fourni des occasions d'« irriter » des tendons. Haller décéda quelques mois après la publication du Supplément à l'Encyclopédie, ce qui permit à Condorcet (1743-1794), chargé de prononcer son éloge à l'Académie royale des sciences, d'intervenir dans la controverse. Si les recherches du savant disparu ont constitué « une révolution dans l'Anatomie », on sent « combien il est aisé de se tromper dans des expériences de ce genre », qui n'ont pu être faites, de surcroît, « sans assujettir un grand nombre d'animaux à des douleurs cruelles », écrit Condorcet. C'eût été « acheter bien cher une vérité inutile » ; or « M. de Haller le sentoit. [...] on voit que poussé par une sorte de remords, il ne manque aucune occasion d'insister sur l'utilité que le genre humain peut retirer de ces expériences ». En effet, face à l'« espèce de cruauté » qu'impliquaient ses « essais », Haller confesse avoir senti une « repugnance qui n'a pû être vaincue que par l'envie de contribuer à l'utilité du genre-humain ». Cruauté et (in)utilité, on n'y échappe pas ; « le désir de connoître une vérité stérile » ne peut donner le droit, dit Condorcet, « de faire périr dans les tourmens des êtres sensibles ». Ce qui veut dire aussi, en creux, que si la « vérité » recherchée n'était pas jugée stérile, il conviendrait d'accueillir avec bienveillance des expériences dont la cruauté serait alors rachetée par l'utilité que le genre humain en retirerait.II

Darwin

L'AMITIE DU CHIEN POUR SON MAITRE EST PROVERBIALE ET, COMME LE DIT UN VIEIL ECRIVAIN : LE CHIEN EST LE SEUL ETRE SUR TERRE QUI VOUS AIME PLUS QU'IL NE S'AIME LUI-MEME.

On a vu un chien a l'agonie, caresser encore son maitre. et chacun connaît le fait de ce chien qui, étant l'objet d'une vivisection, léchait la main de celui qui faisait l'opération ; cet homme, à moins d'avoir réalisé un immense progrès pour la science, à moins d'avoir un cœur de pierre, a dû toute sa vie éprouver du remords de cette aventure."(1874)

Claude B

Le physiologiste n'est pas un homme du monde, c'est un savant, c'est un homme qui est saisi et absorbé par une idée scientifique qu'il poursuit : il n'entend plus les cris des animaux, il ne voit plus le sang qui coule, il ne voit que son idée et n'aperçoit que des organismes qui lui cachent des problèmes qu'il veut découvrir.

Nous considérons comme oiseuses ou absurdes toute discussion sur les vivisections. Il est impossible que des hommes qui jugent les faits avec des idées si différentes puissent jamais s'entendre ; et comme il est impossible de satisfaire tout le monde, le savant ne doit avoir souci que de l'opinion des savants qui le comprennent, et ne tirer de règles de conduite que de sa propre conscience.

Tous les animaux peuvent servir aux recherches physiologiques parce que la vie et la maladie se retrouvent partout le résultat des mêmes propriétés, et des mêmes lésions, quoique les mécanismes des manifestations vitales varient beaucoup<sup>3</sup>. Toutefois les animaux qui servent le plus au physiologiste sont ceux qu'il peut se procurer le plus facilement, et à ce titre il faut placer au premier rang les animaux domestiques, tels que le chien, le chat, le cheval, le lapin, le bœuf, le mouton, le porc, les oiseaux de basse-cour, etc.

Si l'on plonge, par exemple, l'extrémité de la patte postérieure d'une grenouille dans de l'eau aiguisée d'acide sulfurique, le nerf sensitif est excité, et, sous l'influence de la douleur qui en est la suite, la grenouille retire vivement la patte plongée dans l'acide. On peut ainsi mesurer la sensibilité de l'animal, soit par la quantité d'acide qu'il faut mettre dans une quantité d'eau déterminée pour amener l'irritation du nerf sensitif, soit par le temps que la patte reste plongée dans une eau acidulée d'une manière constante, jusqu'à ce que la douleur se manifeste. Le moment où se produit l'action de l'acide sur le nerf est, du reste, très-simple à constater, puisque l'animal retire immédiatement les pattes, et les agite vivement comme pour se débarrasser de quelque chose, ainsi que vous pouvez le voir sur cette grenouille. Pour faire cesser la douleur aussitôt que le phénomène a été constaté, on trempe dans l'eau pure la patte attaquée par l'acide

Il est difficile d'opérer sur des singes, car « ils vous prennent les mains, gémissent ; leur visage se contracte de mille manières en exprimant la douleur ; en un mot ils ressemblent trop à l'homme »

Flaubert

B&P

Ils ouvrirent une grenouille vivante – & constatèrent les battements du cœur – ce qui ne leur apprit rien du tout, mais leur causa un plaisir infini. »

Un chien entra, moitié dogue, moitié braque, le poil jaune, galeux, la langue pendante.

Que faire ? pas de sonnette | et leur domestique était sourde. Ils grelotaient, mais n'osaient bouger, dans la peur d'être mordus.

Pécuchet crut habile de lancer des menaces, en roulant des yeux.

Alors le chien aboya; et il sautait autour de la balance, où Pécuchet, se cramponnant aux cordes et pliant les genoux, tâchait de s'élever le plus haut possible.

— Tu t'y prends mal, dit Bouvard.

Et il se mit à faire des risettes au chien en proférant des douceurs.

Le chien, sans doute, les comprit. Il s'efforçait de le caresser, lui collait ses pattes sur les épaules, les éraflait avec ses ongles.

— Allons! maintenant! voilà qu'il a emporté ma culotte!

Il se coucha dessus et demeura tranquille. Enfin, avec les plus grandes précautions, ils se hasardèrent, l'un à descendre du plateau, l'autre à sortir de la baignoire; et quand Pécuchet fut rhabillé, cette exclamation lui échappa :

— Toi, mon bonhomme, tu serviras à nos expériences.

Quelles expériences ?

On pouvait lui injecter du phosphore, puis l'enfermer dans une cave pour voir s'il rendrait du feu par les naseaux. Mais comment injecter ? et du reste, on ne leur vendrait pas du phosphore.

Ils songèrent à l'enfermer sous une cloche pneumatique, à lui faire respirer des gaz, à lui donner pour breuvage des poisons. Tout cela peut-être ne serait pas drôle. Enfin, ils choisirent l'aimantation de l'acier par le contact de la moelle épinière.

Bouvard, refoulant son émotion, tendait sur une assiette des aiguilles à Pécuchet, qui les plantait contre les vertèbres. Elles se cassaient, glissaient, tombaient par terre: il en prenait d'autres, et les enfonçait vivement, au hasard. Le chien rompit ses attaches, passa comme un boulet de canon par les carreaux, traversa la cour, le vestibule et se présenta dans la cuisine.

Germaine poussa des cris en le voyant tout ensanglanté, avec des ficelles autour des pattes.

Ses maîtres, qui le poursuivaient, entrèrent au même moment. Il fit un bond et disparut.

La vieille servante les apostropha.

—C'est encore une de vos bêtises, j'en suis sûre !

—Et ma cuisine, elle est propre! — Ça le rendra peut-être enragé! On en fourre en prison qui ne vous valent pas!

Ils regagnèrent le laboratoire, pour éprouver les aiguilles.

Pas une n'attira la moindre limaille.

Puis, l'hypothèse de Germaine les inquiéta. Il pouvait avoir la rage, revenir à l'improviste, se précipiter sur eux. Le lendemain, ils allèrent partout aux informations, et pendant plusieurs années, ils se détournèrent dans la campagne, sitôt qu'apparaissait un chien ressemblant à celui-là.

Les autres expériences échouèrent. Contrairement aux auteurs, les pigeons qu'ils saignèrent, l'estomac plein ou vide, moururent dans le même espace de temps. Des petits chats enfoncés sous l'eau périrent au bout de cinq minutes; et une oie, qu'ils avaient bourrée de garance, offrit des périostes d'une entière blancheur. (770)



### III

#### Le retour de Jeremy

Le jour viendra peut-être où le reste de la création animale pourra acquérir ces droits qui n'auraient jamais dû lui être refusés, sinon par la main de la tyrannie. Les Français ont déjà découvert que la noirceur de la peau n'est nullement une raison d'abandonner sans recours un être humain au caprice d'un tourmenteur. On reconnaîtra peut-être un jour que le nombre de jambes, la pilosité ou la terminaison de l'os sacrum sont des raisons tout aussi insuffisantes d'abandonner un être sensible au même destin. Qu'y a-t-il d'autre qui oblige à tracer la ligne infranchissable ? Est-ce la faculté de raisonner, ou peut-être la faculté de discourir ? Mais un cheval ou un chien adulte est, au-delà de toute comparaison, un animal plus raisonnable, mais aussi plus susceptible de relations sociales, qu'un nourrisson d'un jour ou d'une semaine, ou même d'un mois. Mais supposons que le cas ait été différent, qu'en résulterait-il ? La question n'est pas "Peuvent-ils raisonner ?" ni "Peuvent-ils parler ?", mais "Peuvent-ils souffrir ?" (Jeremy Bentham, 1748-1832, Principes de morale et de législation)

Un rat est un chien est un cochon est un enfant (sur le modèle a rose is a rose, etc) (La présidente de PETA dixit)

Pourquoi ne pas dire : un escargot est une huître est un enfant ?

Comment peut-on accepter l'expérimentation animale sur les chimpanzés alors que l'on prend soin de la vie d'être humains beaucoup moins conscients qu'eux ? Il y a dans notre espèce des individus non paradigmatiques, qui sont irrévocablement dépourvus de caractéristiques typiquement humaines : les handicapés mentaux, les demeurés et les séniles. (&lt;Paola Cavalieri)

"Si vous pouviez vraiment déterminer en toute certitude que cette personne ne redeviendra plus jamais consciente, ce serait beaucoup mieux de se servir d'elle que d'un chimpanzé" (Peter Singer, Questions d'éthique pratique&lt;Braunstein 201)

"Le cochon est supérieur à l'enfant qui n'est pas conscient et n'a pas de perception de son avenir, et il y a des raisons de préférer qu'on utilise, pour les expérimentations, des enfants humains, par exemple des orphelins, ou des personnes gravement handicapées mentales, car les enfants ou les handicapés mentaux n'auraient aucun idée de ce qui va leur arriver." (ibid. Braunstein, 203)

Du point de vue de cet argument, les animaux non humains d'une part et les jeunes enfants attardés mentaux de l'autre se trouvent dans la même catégorie : et si nous utilisons cet argument pour justifier une certaine

expérience sur des animaux non humains nous devons nous demander si nous sommes également prêts à autoriser cette même expérience sur de jeunes enfants humains ou des adultes attardés mentaux : et si nous faisons à ce sujet une différence entre ces animaux et ces êtres humains, sur quelle base pouvons-nous la fonder, si ce n'est sur un parti pris cynique — et moralement indéfendable — en faveur des membres de notre propre espèce ?  
(Peter Singer, *La Libération animale* 87-88)